NOTE POLITIQUE

BUREAU D'ANALYSES MACRO-ÉCONOMIQUES (BAME)

INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH INSTITUTE
IFPRI

Août 2025

Systèmes alimentaires, deux sommets, des engagements : Et après ?

Auteurs : Finda BAYO DIAKHATE, Cheickh Sadibou FALL, Chérif Syaka Assembène MANE, Ndeye Fatou FAYE (ISRA-BAME); Wim MARIVOET, Aboubacar HEMA (IFPRI); Ndeye Khoudia Laye SEYE DIOUM (ANSD); Ibrahima Paul THIAO (FONGS); El Hadji Momar THIAM (CNDN); Dieynaba BA BOCOUM (CSA); Fatou Goumbo GUEYE (DAPSA); Abdou BADIANE (FAO); Yoro Idrissa THIOYE (CNCR); Momar Talla GUEYE (ITA); El Hadji Malick BA (SE-CNSA)

Pourquoi c'est important ?

Construire des systèmes alimentaires durables et résilients est aujourd'hui une urgence pour l'Etat du Sénégal. En effet, face aux conséquences du changement climatique, l'impact de Covid- 19, les conflits qui déstabilisent les flux commerciaux, la sécurité et la souveraineté alimentaire sont devenus des enjeux cruciaux pour la croissance inclusive. Le sommet mondial sur les systèmes alimentaires tenu en 2021 à New York et plus récemment celui organisé en Tanzanie en 2023 sont des occasions opportunes pour accompagner l'Afrique vers la transformation de ses systèmes alimentaires. Au Sénégal, la prise de conscience du gouvernement sur cette problématique s'est traduite par l'élaboration d'orientations et d'actions stratégiques qui prennent mieux en compte l'ensemble des composantes et les multiples interactions dans les systèmes alimentaires. Cette volonté a pour soubassement de tendre vers une santé et une nutrition améliorée à moindres impacts négatifs sur le niveau socio-économique et environnemental (voir Figure 1). Cette évolution se manifeste par une augmentation dans la production durable d'aliments nutritifs et à des prix accessibles.

Messages clés

- *Transformer les systèmes alimentaires et garantir leur accès est une priorité pour l'Etat du Sénégal*
- *Trois pistes d'action sont définies pour atteindre ces objectifs*
- *Certaines mesures demeurent encore confuses*
- *Il n'y a pas de plan budgétaire fixé.*

Figure 1 : Cadre conceptuel des systèmes alimentaires proposé par HLPE (2017)

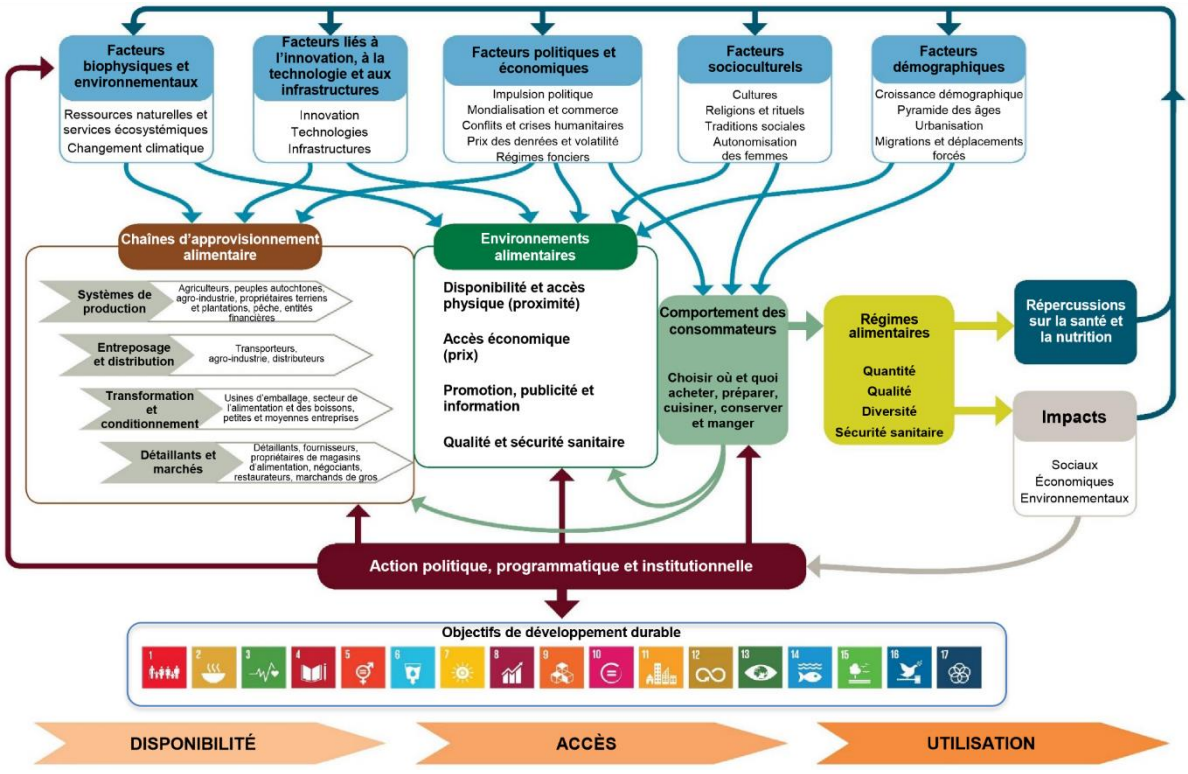

Source : HLPE (2017). Nutrition et Systèmes alimentaires. Rapport du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome.

Cette note vient en complément du rapport inventaire 1 qui retrace les projets et programmes sur les systèmes alimentaires au Sénégal. Elle a pour objectif de faire le point sur les pistes d'action et les engagements de l'Etat du Sénégal pour la transformation des systèmes alimentaires et les dispositifs mis en œuvre pour les atteindre. Pour ce faire, nous avons croisé la feuille de route établie lors du sommet mondial et les conclusions sur les systèmes alimentaires rédigées en Tanzanie afin de fournir des orientations aux différentes parties prenantes.

Des pistes d'action pour une transformation des systèmes alimentaires

Dans sa volonté de transformer les systèmes alimentaires et de garantir son accès à toute la population jusqu'à l'horizon 2030, le Sénégal a défini trois pistes d'action principales que sont :

- L'amélioration de la production, de la transformation, de la commercialisation et de la consommation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques de qualité ;
- Le renforcement du cadre législatif et réglementaire des systèmes alimentaires ;
- Le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires.

La première piste d'action prend en compte tous les maillons des chaînes d'approvisionnement ainsi que les environnements alimentaires. Elle met en avant la gestion durable des ressources naturelles et inclut des mesures d'appui à la recherche et services dédiés. Cet axe prend également en compte les actions relatives à la transformation, au stockage, au conditionnement et à la distribution des produits agricoles.

La seconde est relative à la mise en œuvre de normes, de la production à la commercialisation et à une amélioration de la charte sur la qualité sanitaire des aliments et la gestion de leurs déchets. Cette piste d'action met aussi en exergue la réforme de la politique foncière et la gouvernance des terres à l'échelle nationale.

La dernière portant sur la résilience des systèmes alimentaires inclut toutes les actions relatives à la facilité d'accès aux ressources et aux différents services d'accompagnement financiers et d'assurance. Cette action essaie de promouvoir les bonnes pratiques agricoles et les mesures d'alerte précoce et anticipatives au changement climatique.

Des engagements pour des systèmes alimentaires durables et résilients

À la sortie du sommet de Tanzanie, plusieurs engagements ont été pris par l'Etat du Sénégal pour concrétiser la transformation de ses systèmes alimentaires. Une première série de mesures porte sur la régularisation de l'environnement fiscal. Il s'agit notamment d'une réduction des TVA sur les facteurs de production (intrants, équipements, services) et sur certains produits destinés à la prise en charge de la malnutrition aigüe et à la fortification des aliments, dont le lait. Il est aussi prévu des exonérations et des allégements fiscaux notamment sur les projets qui ciblent les jeunes.

Une deuxième série de mesures concerne l'introduction ou la révision des textes législatifs. Ici, nous pouvons mentionner la régularisation des importations et le contrôle du système de distribution des produits alimentaires (transports, marchés, commerces, fast-food, restaurants, etc.) pour une mise aux normes sanitaires. De plus, des engagements pour la sécurisation des exploitations familiales et la révision de la Loi d'Orientation Agro Sylvopastorale (LOASP) sont pris afin de mieux intégrer les autres sous-secteurs des systèmes alimentaires.

Une troisième série de mesures est relative au transfert de connaissance et au renforcement des capacités. Par exemple, pour faciliter l'accès aux services de recherches et conseils agricoles, le Sénégal s'est engagé à multiplier les formations et à appuyer les organisations professionnelles et socioprofessionnelles en mettant le focus sur le genre afin de limiter les discriminations.

Des dispositifs divers pour la mise en œuvre

Pour mettre en œuvre les engagements prioritaires, le gouvernement du Sénégal a mis en avant la pérennisation de cellules de concertation nationales participatives et inclusives. En effet, le dialogue entre les acteurs est la clef de voûte pour une transformation efficace des systèmes alimentaires. Pour ce faire, l'accent a été mis sur l'application « des dispositifs divers » de la LOASP et sur la gouvernance du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. À cet effet, sont initiés, des comités régionaux d'orientation agro-sylvo-pastoral, un comité supérieur d'orientation agro-sylvo-pastoral, et une conférence agricole annuelle d'évaluation des acquis et de suivi des réalisations. Ces dispositifs, coordonnés par le comité technique du PNIASAN avec l'appui des acteurs concernés (partenaires techniques et financiers, ministères, les services publics, les organisations de producteurs, la société civile, etc.) permettront d'approfondir les réflexions.



Source : FAO

1 *Ce rapport inventaire a été élaboré dans le cadre d'un projet intitulé « Strengthening National Capacities and Policies for Food Systems Analysis and Transformation in Kenya, Ghana, and Senegal » avec financement du Centre de recherches pour le développement international (CRDI/IDRC).*

Tableau 1 : Aperçu des pistes d'action, des engagements, des dispositifs et des réalisations concrètes

PISTES D'ACTIONS	ENGAGEMENTS	DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE ET BUDGETAIRE	RÉALISATIONS CONCRETES
L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION, DE LA TRANSFORMATION , DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRO-SYLVO-PASTORAUX ET HALIEUTIQUES DE QUALITÉ	• Réduction TVA sur les factures de production • Réduction TVA de quelques produits de consommation de base	• Identification des comités et des plateformes de concertation et de suivi évaluation	• Aucune réalisation concrète
LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES	• Exonération et allègement fiscaux pour les jeunes entrepreneurs • Renforcement de capacité des organisations professionnelles et socio-professionnelles • Facilitation de l'accès aux services d'appui • Mise en place de mesures anticipatives au changement climatique		
LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES	• Régularisation des importations • Contrôle sanitaire du système de distribution des produits alimentaires • Sécurisation foncières des exploitations familiales • Révision LOASP		

Discussion et recommandation

Depuis le sommet mondial sur les systèmes alimentaires en 2021, nous constatons :

Premièrement, plusieurs engagements ont été pris pour réaliser ces pistes d'action. Néanmoins, la plupart de ces engagements restent dans un cadre très général et sont donc peu spécifiques. Par exemple, la régularisation de l'environnement fiscal qui prévoit des réductions de la TVA sur les facteurs de production ne définit pas de taux encore moins à qui elles seraient appliquées. Ensuite, il manque de clarté sur les orientations et la portée de certaines mesures comme celle en lien avec la régularisation des importations, le contrôle sanitaire et la réforme foncière. Globalement, des objectifs précis n'ont pas été définis, des acteurs ou populations cibles ne sont pas identifiés et des délais d'exécution ne sont pas connus.

Deuxièmement, plusieurs dispositifs de gouvernance ont été identifiés pour rendre le processus de la transformation des systèmes alimentaires plus inclusif. Cependant, en l'absence d'engagements et de mesures plus élaborés, il est impossible d'évaluer les implications budgétaires et de prendre des dispositions requises.

Troisièmement, sans la définition de lignes budgétaires pour mettre en œuvre ces engagements, il est évident que des réalisations concrètes pour la transformation des systèmes alimentaires seront quasi-impossibles.

De façon globale, un grand retard est constaté dans l'exécution des engagements pris depuis 2021. En effet, l'inertie notée dans la mobilisation des parties prenantes et la mise en œuvre des engagements peut s'expliquer par le positionnement institutionnel de la structure pilote. La mise en place d'un cadre fédérateur et intersectoriel avec un organe de pilotage doté de pleins pouvoirs et placé directement sous l'autorité politique du Chef du gouvernement avec un éventuel accompagnement des partenaires techniques serait mieux indiquée.

Un ancrage institutionnel plus approprié est donc requis, car, en plus de revêtir un caractère stratégique, le comité national de suivi des engagements jouera un rôle de diagnostic et de prise de décisions politiques eu égard aux questions complexes dont il aura la charge. Il s'agit notamment, les problématiques foncières, les effets des changements climatiques, les procédures et conditions de taxation et de fiscalité, sans oublier les implications sur les finances publiques.

Par ailleurs, atteindre les objectifs du sommet sur les systèmes alimentaires ne se résume pas à l'identification des pistes d'action, à la prise des engagements peu explicites et non-contraignants et à la création des espaces d'échange. Il est d'abord essentiel de mener l'exercice budgétaire adéquat, avant de passer par l'implémentation correcte de ces engagements et de faire des ajustements si nécessaire.

Références utiles

- *Décision et engagement du sommet du forum africain des systèmes alimentaires au Sénégal 2023 (Tanzanie).* https://agrf.org/wp-content/uploads/2023/09/AFRICA-FOOD- SYSTEMS-FORUM-2023-Communique.pdf
- *Fall, C. S. et al. (2023). Rapport Inventaire. Les Systèmes Alimentaires au Sénégal. Dakar (Sénégal) : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles/Bureau d'Analyses Macro-Economiques (ISRA/BAME).* https://www.bameinfopol.info/publication-du-rapport-inventaire-les-systemes-alimentaires-au-senegal-par-le.html
- *HLPE (2017). Nutrition et Systèmes alimentaires. Rapport du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome.*
- *Projet de feuille de route du Sénégal pour le sommet mondial sur les systèmes alimentaires durables, 2021. https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/09/Feuille-de-route-du-senegal_SENEGAL24072021-TMD-1.pdf*

Mise en forme : Oumar Lo /Communication ISRA-BAME